

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CAMPING LA COMMANDERIE

Afin de pouvoir bénéficier de nos prestations, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Ces conditions régissent les ventes de séjour et sont valables au moment où la réservation est faite. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète des conditions générales.

Conditions de réservation : La réservation ne devient définitive qu'avec notre accord et après réception du paiement d'un acompte (30% du montant du séjour), des frais de réservation (15 €), des frais d'assurance annulation (4,50% du montant du séjour) et acceptation des conditions générales de vente. La réservation est faite à titre strictement personnel. Les dates sont fixes et définitives, **le report d'un séjour ne justifie aucun remboursement**. Vous ne pouvez en aucun cas ni sous-louer, ni céder votre réservation, sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. La direction se réserve le droit de changer un numéro d'emplacement attribué. Les préférences ne sont pas garanties. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participant supérieur à la capacité d'hébergement loué. Il est interdit de fumer dans les locations. En cas d'intervention technique, nous nous donnons le droit de rentrer dans le locatif, même en votre absence. Tout client doit se confronter aux dispositions du règlement intérieur. Chaque campeur en titre est responsable des troubles et nuisances causés par tous ceux qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Sans respect de celui-ci, le camping se réserve le droit d'expulser, sans remboursement du séjour. Tous les feux sont interdits sur le camping.

Conditions de paiement : Toutes les sommes versées au camping resteront acquises.

Le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée pour la location de mobil-home (ou chalet) et le jour de l'arrivée pour les emplacements de camping. Sans règlement du solde dans les délais prévus, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation et de conserver l'acompte précédemment versé.

Animaux (sauf chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) : Ils doivent être déclarés dès l'arrivée. Les animaux sont tolérés munis de leur carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse, même sur l'emplacement et le propriétaire se doit de sortir du terrain pour leurs besoins et de les ramasser. Aucun animal non accompagné ne doit rester sur le camping. **Les animaux sont strictement interdits dans les sanitaires et à la piscine.**

Assurance annulation (recommandée) : Nous vous conseillons fortement de souscrire l'assurance annulation. Elle est payable uniquement lors de la réservation et reste facultative. L'assurance annulation est calculé sur la totalité du séjour réservé (4,50%). Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Annulation et modification de séjour sans assurance annulation : Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit. **Aucune somme versée ne sera remboursée**, sauf dans le cas d'une annulation du fait du camping, hors cas de force majeure (la totalité des sommes versées seront remboursées, excepté les frais de dossier). Cette annulation ne pourra en aucun cas donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

Prestations non utilisées : En l'absence de message écrit de votre part indiquant le report de votre date d'arrivée, l'emplacement ou l'hébergement sera à nouveau disponible à la vente le lendemain de la date mentionnée sur le contrat à partir de 12h. Vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation, sans remboursement ni report.

Interruption du séjour : tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne donnera lieu à **aucun remboursement** (Voir conditions générales de l'assurance annulation de séjour, si souscription).

Arrivées : → Emplacement à partir de 14h → Locatif à partir de 16h
Départs : → Emplacement jusqu'à 12 h → Locatif au plus tard 10 h

Caution – Bade d'accès au camping : Une caution de 20€ vous sera demandée pour obtenir un badge d'accès permettant l'ouverture de la barrière (entre 7h30 et 23h30). Cette caution vous sera restituée à votre départ après restitution du badge.

Cautions – Location de Mobil-Home (ou Chalet) : A votre arrivée, il vous sera demandé deux cautions (250€ pour les mobil-homes ou 400€ pour le chalet et 70€ pour le ménage). Ces cautions ne vous seront pas restituées à votre départ. Une vérification complète sera faite quelques heures plus tard. La fiche d'inventaire et d'aide au ménage qui vous est remise à votre arrivée fera foi. Cette fiche devra nous être rendue dûment signée dans les 12 h qui suivent votre arrivée. **Toutes réclamations formulées après ce délai ne seront pas prises en compte.** La caution « ménage » de 70€ sera retenue dans le cas où l'hébergement n'est pas restitué dans un état parfait de propreté le jour du départ. La caution « location » de 250€ ou 400€ sera restituée sous 8 jours maximum après votre départ. En cas de casse, dégâts, ou dégradation éventuelle, une somme correspondante sera retenue, nous vous aviserons par email ou courrier postal. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Jeux : Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents.

Piscine : Slip de bain ou boxer de bain (sans poche) obligatoire. Les **SHORTS DE BAIN (AVEC DES POCHE) SONT INTERDITS**. La direction se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les indications notifiées sur les panneaux autour et à l'entrée du bassin. La piscine n'est pas surveillée, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés.

Visiteurs : Chaque visiteur est une personne supplémentaire et il doit **payer son entrée** dans le camping (ou le campeur recevant). Les visiteurs sont autorisés uniquement après accord de la direction, leur visite et leur identité est à signaler pendant les heures d'ouverture de l'accueil, et leur véhicule doit impérativement être stationné à l'extérieur du camping. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Bornes électriques : La recharge des voitures hybrides et électriques n'est pas autorisée dans le camping, la puissance électrique du camping ne le permet pas.

Pendant votre séjour : Tout client doit se confronter aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par tous ceux qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Sans respect de celui-ci, le camping se réserve le droit d'expulser sans remboursement.

Responsabilité du camping : Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site internet, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur les sites internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un titre indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans les descriptifs figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, tels que définis par les tribunaux français.

Note Importante : Nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient de document contractuel.

Réclamations : Pour tout litige ou mécontentement sur les prestations commerciales du camping avant, pendant ou après son séjour, le client est invité à rédiger ses suggestions et/ou sa réclamation par écrit : soit sur papier daté, signé et déposé à l'accueil du camping, dans la boîte située à l'extérieur de l'accueil ou par envoi postal ; soit par email. Ce courrier sera transmis au service Qualité du camping. Afin d'être traité efficacement, le document devra impérativement inclure le nom, adresse et coordonnées de contact du client, ainsi que les dates de séjour et tous détails permettant de correctement identifier le contexte.

Médiation : Le Code de la consommation (art.L612-1 et suivants, et les parties réglementaires associées) pose le cadre de la médiation pour les litiges de la consommation. Avant toute procédure juridique, le client est prié de respecter la procédure en contactant le médiateur agréé. Conformément à la loi, le Camping LA COMMANDERIE a signé une convention avec le centre agréé suivant :

CM2C – Centre de Médiation à la Consommation de Conciliateur de justice – 14, rue St Jean – 75017 Paris. Web : www.cm2m.net

En cas de réservation en ligne uniquement, voir aussi le site officiel européen : ec.europa.eu/consumers/odr

Juridiction : En dernier recours, les présentes conditions générales sont soumises au droit français et le tribunal de commerce de CARCASSONNE (France) est le seul compétent. Seules les versions en français de nos conditions et contrats représentent la valeur de nos engagements. D'éventuelles ambiguïtés dans la traduction des versions étrangères ne sauraient être volontaires.

Informatique et liberté : Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre demande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par Courier au camping indiquant vos noms, prénoms et adresse.

Assurance : Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le client est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : accident, vol, perte, incendie, intempéries, catastrophes naturelles, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélo...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétations...), en cas de litige ou de contestation, le Tribunal de Commerce de Carcassonne sera seul compétent.

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping La Commanderie informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

J'ai pris connaissance de l'assurance annulation et souhaite y souscrire

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que des tarifs du camping et être en parfait accord.

Fait à : Le :/...../.....

Signature